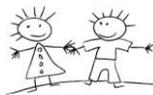


Académie de VERSAILLES
6^{ème} Circonscription des Hauts-de-Seine
COLOMBES 1

Ecole maternelle Marcelin Berthelot
28, rue Alexis Bouvier
92700 COLOMBES



Mme CHAUVAT Laurence

Aux membres du Conseil d'école

Mme CHAUVAT Laurence

Téléphone : 0180 46 30 70

Télécopie : 0180 46 30 72

Mél. : 0920582h@ac-versailles.fr
marcelinberthelot.mat@ecoles.colombes.fr

Compte rendu du conseil d'école du mardi 7 Novembre 2017

Etaient présents pour l'école : Mmes Emmanuelle Ibanez, Jennifer Sirdey, Hadjira Bouhaloufa, Carole Igier, Catherine Pereira, Louise Lochmann, Syndie Benoit, Virginie Husser, enseignantes, Mehdi Boughal, enseignant. Laurence Chauvat, directrice de l'école, Christine Ryckebusch, maître à dominante relationnelle pour le RASED

Parents d'élèves : Mesdames Chikhi, Déré, Dijoux, Hema, Scappuccini, Serhani, Taha.

Ville de Colombes : Mme Skenazi, Conseillère Municipale.

Accueil de loisirs : Mme Brrachid, responsable ALM

1- Installation des membres du conseil d'école

Résultats des élections des représentants des parents :

L'élection a eu lieu le vendredi 13 Octobre, le matin. Seule l'association FCPE a déposé une liste de 13 candidats (11 titulaires et 2 suppléants). Il y avait 430 parents inscrits ; les 2 parents d'un élève pouvant voter. Le nombre de votants étaient de 173, soit un taux de participation de 40,23 % (vs 41,73 % en 2016)

Avec un nombre élevé de bulletins nuls (41), l'école réfléchira à rendre le vote plus explicite pour éviter qu'il y ait autant de bulletins invalidés.

Le conseil d'école est l'instance principale de concertation institutionnelle. Mme Chauvat distribue un dossier avec la composition et les compétences du conseil d'école ainsi que le rôle des représentants de parents d'élèves.

2- Bilan de la rentrée

La rentrée s'est bien déroulée avec une enseignante devant chaque classe.

Les petits sont rentrés le matin en 2 fois : 1 groupe à 9h et le second à 10h30.

Les moyens et les grands sont rentrés l'après-midi à 13h30.

La rentrée des moins de 3 ans s'est effectuée de façon encore plus échelonnée.

Une réunion d'information dans chaque classe a eu lieu en début d'année. Les enseignants déplorent, comme chaque année, une faible présence des parents (moins de la moitié).

Les effectifs sont stables : 253 élèves répartis dans 11 classes :

- 3 PS à 25
- 1 PS/GS à 23
- 3 MS à 26
- 3 GS à 23
- 1 classe « dispositif de moins de 3 ans » à 13 (16 en janvier)

13 enseignants (3 compléments de temps partiels et mi-temps)

4 AESH (accompagnant élèves en situation de handicap) dont une en attente de renouvellement. L'équipe espère voir rapidement cette situation réglée.

1 EVS non renouvelée à la Toussaint : la directrice ne bénéficie donc plus d'aide administrative.

3- Règlement intérieur

Quelques modifications sont apportées au règlement précédent afin de le rendre plus clair. Après échanges, le nouveau règlement intérieur est adopté à l'unanimité et sera distribué à tous les parents.

4- Projet d'école

Il fait partie d'un projet de réseau du même secteur, regroupant les écoles maternelles et élémentaires Marcelin Berthelot et La Tour d'Auvergne ainsi que le collège Moulin Joly ; ceci afin d'optimiser continuité et cohérence dans les parcours d'apprentissages. L'école présente quelques données chiffrées sur les caractéristiques, les différents dispositifs et les parcours éducatifs des établissements.

Les fiches action peuvent être communes à un groupe scolaire ou spécifique à une école. Elles sont remises à jour ou renouvelées chaque année.

Les 3 axes prioritaires sont :

- 1/ Garantir l'acquisition du « Lire, écrire et parler » pour apprendre dans toutes les disciplines. Travailler particulièrement les connaissances et compétences qui donnent lieu à de fortes inégalités. Enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle
- 2/ Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative.
- 3/ Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire

A noter que le dispositif des moins de 3 ans fait l'objet d'un avenant au projet d'école ; il est mis en place dans l'école depuis 2 ans. Après examen des demandes des familles et avis d'une commission comprenant directeurs, inspectrices de l'Education nationale et responsables de l'éducation de la ville, il propose une scolarisation précoce : un moyen efficace pour favoriser la réussite scolaire des enfants dont la famille est éloignée de la culture scolaire pour des raisons sociales, culturelles ou linguistiques. Le temps d'adaptation est plus ou moins long selon les cas : les familles doivent être disponibles. 3 rentrées possibles (sept-nov-janv). Nombre d'enfants maximum : 16.

5- Suivi des élèves

APC : une vingtaine d'enfants de MS et GS peuvent bénéficier de cet accompagnement une ou plusieurs fois par semaine, le matin avant l'école ou à 16h30. En PS, c'est une aide ponctuelle sur le temps de restauration dans un premier temps ainsi que pour les TPS restant à la cantine en janvier.

Rased : il est composé d'une psychologue scolaire, un maître à dominante relationnelle et un maître à dominante pédagogique mais n'est pas au complet. Il y a encore des postes à pourvoir. Le Rased intervient sur les 5 REP de la circonscription

Selon les cas, à la demande des enseignants, son rôle peut être de l'observation en classe, du travail en petit groupe et au sein de la classe ; il peut aussi rencontrer les familles, les conseiller, les orienter vers des spécialistes...

L'équipe enseignante regrette la pénurie de ces enseignants ressources. Dans les classes, certains besoins ne pourront pas être satisfaits, les membres du Rased devant établir des priorités en fonction de leurs disponibilités.

PAI : (projet d'accueil individualisé). Dans le cas d'un traitement médicamenteux à long terme, le médecin de l'Éducation Nationale vient à l'école pour valider et signer les protocoles et rencontre éventuellement les familles.

PMI : un bilan sensoriel des 3-4 ans est organisé au sein de l'école. Les familles sont invitées à contacter le médecin pour un visite médicale complémentaire.

PPS : C'est un accompagnement des enfants en situation de handicap au sein de la classe par des AESH. Cette année, 8 enfants sont concernés.

Carnet de suivi : il est remis 2 fois par an et reflète les réussites des élèves. Un travail est à prévoir par l'équipe afin de le rendre plus « lisible » pour les familles.

Evaluation : une synthèse des acquis en maternelle est remise aux familles en fin de GS.

6- Vie de l'école

Remplacements : Certains problèmes demeurent ; ils concernent aussi bien les animateurs, les atsem que les enseignants absents. Le poste à mi-temps de la classe de Mme Husser vient d'être pourvu cette semaine de façon pérenne.

Projets :

- Semaine du goût (9 et 10 oct). La vente des gâteaux a rapporté 157 €
- Musée de l'école : 3 phases (fin nov – mi mars – mi juin). Thèmes : les couleurs, les animaux, les saisons. Chaque exposition fera l'objet d'une invitation auprès des familles.
- Musée des écoles : projet piloté par l'inspection de Colombes. Toutes les écoles ont acheté des œuvres d'art et les exposent durant un trimestre. Les œuvres tournent à chaque trimestre et permettent à tous les enfants de l'école de se constituer un bagage culturel.

Prêt de livres : Une fois par semaine, les classes se rendent à la bibliothèque de l'école pour le prêt de livres. Les enfants choisissent un livre par semaine, le ramène chez eux, le lisent avec leurs parents et le rapporte la semaine suivante lors de la séance.

Le prêt de livre pour les GS et les MS nécessite une organisation qui demandait une aide humaine jusque-là organisée par la directrice et son aide administrative (qui n'a pas été renouvelée...). Il faut que l'équipe trouve une nouvelle organisation en sollicitant éventuellement l'aide de parents. Le prêt de livre pour les PS débutera en janvier et s'organise dans la classe.

Coup de pouce langage à partir de janvier pour 5 élèves de GS

Chorales (une fois par semaine) à partir de janvier.

Semaine des Sciences en mai pour toute l'école

PCP (projet Culturel de Proximité). Une projet intitulé « Jeux de doigts et comptines » a été proposé par les enseignants des classes de PS, TPS et une classe MS. L'école attend une réponse sur le montant de la subvention de la ville.

Sorties et spectacles :

- En novembre : Sorties en forêt (MS) et au musée du quai Branly (GS) .
- En décembre : Spectacle de Noël offert par la mairie (problème de reliquat). Goûter et remise livres de Noël
- En mars, visite de la ferme Tiligolo à l'école pour présenter ses animaux.
- Cinéma et spectacle vivant : plusieurs demandes en cours d'attribution

Le photographe sera à l'école le 20 novembre pour les photos individuelles.

Communication aux familles :

- Un site existe depuis l'an dernier avec les principales informations : <http://www.mat-berthelot-colombes.ac-versailles.fr>. Nous invitons les parents à le consulter de temps en temps avec leur(s) enfant (s). C'est un bon moyen de communication destiné aux familles.
- La directrice recueille les adresses mail des familles pour communiquer des informations ponctuelles (absence d'un enseignant par ex).
- Plusieurs lieux d'affichage : portes vitrées, panneau liège, portes de classe...

7- Temps périscolaires

Fatima Brrachid, responsable de l'ALM, dresse un bilan de ces premières semaines. Elle regrette la faible mobilisation des familles pour la réunion d'information fin septembre. Elle précise les points suivants :

- Le projet pédagogique est affiché et consultable à l'accueil du centre de loisirs
- Le projet annuel est sur la thématique du cirque.
- Des interventions sur le temps scolaire autour des jeux de société seront renouvelées.
- Accueil du matin / soir : une trentaine d'enfants. Accueil du mercredi : 55 enfants environ.
- L'affichage des informations est rendu compliqué par le tableau défectueux.

Les familles doivent s'inscrire en amont pour l'accueil du centre de loisirs pendant les vacances scolaires. Un planning est affiché.

Des problèmes de livraison de repas et de goûters ont été rencontrés au cours des mois de septembre et octobre. Effectivement, l'équipe enseignante et les parents d'élèves notent un problème de quantité des repas (certains enfants sont obligés de « partager » certaines denrées en fin de service...)

Les parents d'élèves qui n'ont pas été informés des dates de commission souhaiteraient participer à la prochaine et demanderont à la mairie de venir déjeuner un midi à l'école avec les enfants. Madame Skenazi en parlera à Mme Bourgeot, responsable à la mairie de la restauration scolaire.

8- Sécurité et travaux

Sécurité :

Un exercice d'évacuation d'alerte incendie a eu lieu fin septembre. Des émetteurs hors service seront remplacés car 3 classes n'ont rien entendu.

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité avec confinement aura lieu le 23 novembre dans la matinée.

La commission de sécurité prévue avant la fin d'année civile devrait être organisée avant la fin de l'année scolaire.

L'équipe rappelle que l'alarme intrusion n'est toujours pas réparée.

Une nouvelle procédure de circulation des familles pour le 1^{er} étage a été mise en place au retour des vacances afin de fluidifier les déplacements : un courrier explicatif a été remis avant les vacances. Pour le moment, le test s'avère concluant.

Cependant, cela ne règle toujours pas le problème des animateurs qui arrivent le soir pour récupérer les enfants qui restent au goûter au même moment que les parents. Cela engendre de gros problèmes de sécurité... Madame Chauvat regrette que la responsable, Madame Petitsigne, ne soit pas venue au conseil d'école pour répondre à cette question, notamment.

Nous rappelons qu'après avoir déposé leur enfant en classe, les parents doivent quitter l'établissement au plus vite. La fermeture des portes sera avancée à 9h05 au lieu de 9h10 en raison du nombre important de retards ; après la fermeture des portes, les enfants se rendront seuls dans leur classe. En cas de retards répétés ou trop importants, les enfants ne seront plus admis.

Travaux :

Ont été effectués : le réhaussement des grilles extérieures pour plus de sécurité, le changement de jeux extérieurs dans la cour des grands, l'isolation des murs de la classe PS 10

Restent à faire : réparation alarme intrusion et émetteurs alerte incendie, réparation porte des toilettes RDC/cour, marquage au sol pour une marelle dans la cour de récréation.

Refusé : création de toilettes adultes côté ALM pour des raisons techniques et de coût.

9- Comptes de coopérative

Le solde de 2016/2017 s'élève à 3 700 €. Le 1^{er} don des familles représente 2 800 € environ. Nous rappelons que les dons sont facultatifs et le montant à l'appréciation des familles. Les 1^{ères} dépenses prévues sont : les livres de Noël, les régies d'avance aux classes, la venue de la ferme, le matériel pour les expositions, les fêtes...

Prochain conseil d'école : le jeudi 8 Mars à 18 heures

La présidente du conseil d'école

La secrétaire du conseil d'école